Chêne bicolore

Quercus bicolor

Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

20 à 22 m

CARACTÉRISTIQUES

- Arbre à écorce foncée et crevassée
- Ressemble au chêne à gros fruits mais l'écorce de ses rameaux semble s'écailler (les deux espèces peuvent s'hybrider)
- Glands portés sur de longs pédoncules (queues), souvent attachés par paires

PÉRIODES D'OBSERVATION

Identification	été
Fleurs	printemps
Fruits	aout et septembre

RÉPARTITION AU QUÉBEC

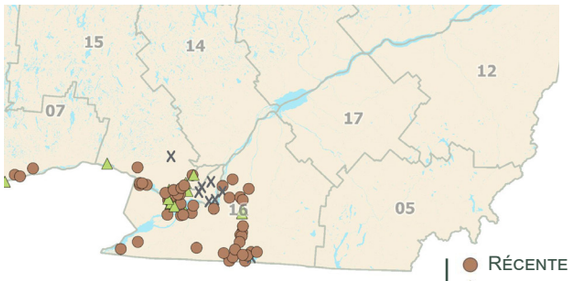

Occurrence de l'espèce
- Récente
- Historique
- Disparue

HABITAT

Basses terres humides :
- marécages et lisières de marais

Berges argileuses, zone inondable :
- érablières ouvertes à érable argenté
- plus rarement en peuplements plus ou moins purs de chêne

PRINCIPALES MENACES

- Interventions affectant le régime des crues dans la plaine inondable (sensible aux inondations prolongées et à l'assèchement)
- Pratiques forestières ne favorisant pas la régénération de l'espèce

AMÉNAGER SA FORÊT EN PROTÉGEANT LA FLORE EN SITUATION PRÉCAIRE

Votre boisé contribue à la protection des espèces forestières menacées, vulnérables ou susceptibles. Dans le cadre de travaux d'aménagement forestier, la protection de ces espèces demande les précautions qui suivent.

Étape 1 : Identifier et localiser l'espèce

Sur le terrain, durant la saison propice à son identification, localiser (ou faire localiser par une personne compétente) les plants de l'espèce, puis délimiter les zones qu'ils occupent (zones d'occupation) ainsi que la zone d'atténuation qui les entoure.

Étape 2 : Protéger les plants

L'espèce requiert une attention particulière. Elle est inscrite sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables puisque l'information disponible suggère que sa survie est compromise.

Étape 3 : Éviter les plus fortes perturbations dans les zones d'occupation et d'atténuation

- Ø Aires d'empilement de bois
- Ø Construction de chemins
- Ø Drainage forestier
- Ø Coupes totales
- Ø Scarifiage

Étape 4 : Adapter ses pratiques en fonction de la sensibilité de l'espèce aux perturbations

Sensibilité à l'ouverture du couvert forestier	Sensibilité à la modification du drainage	Sensibilité au piétinement et au bris mécanique
Faible à modérée	Élevée	Élevée

Dans les zones d'occupation et d'atténuation • Éviter de couper les chênes bicolores et protéger sa régénération.

- L'ouverture du couvert forestier est permise, l'espèce tolérant un ensoleillement élevé. Pratiquer des coupes partielles ou des éclaircies de faible intensité, ou même d'intensité moyenne si les conditions sont réunies pour éviter l'invasion d'espèces compétitrices ou envahissantes et pour maintenir l'effet bénéfique de l'ombre sur l'humidité du sol.

Dans la zone d'occupation • Réaliser les travaux forestiers l'hiver, sur sol gelé, en faisant passer la machinerie hors de cette zone, vu la sensibilité de l'espèce à la modification du drainage, au bris mécanique ainsi qu'à la perturbation du sol, qui favoriserait l'introduction d'espèces compétitrices. (Une litière épaisse reste propice à la germination des glands de chêne.)

- En présence de jeune régénération, éviter de déposer des déchets de coupe (branches, etc.)

Dans la zone d'atténuation • Éviter de modifier le drainage et diminuer l'empreinte au sol : utiliser un porteur adapté et planifier les sentiers de débardage sur des sols d'une capacité portante adéquate.

Si l'identification ou la localisation de l'espèce n'est pas possible, il est recommandé d'appliquer les mesures de protection à l'ensemble du peuplement forestier.

Aviser les travailleurs des endroits où se trouvent les plants ainsi que des mesures de protection à mettre en place.

Illustrations : Sophie-Anne Vachon, Émilie Dumais et Marianne Cusson

Cette fiche a été élaborée grâce à l'intégration d'éléments scientifiques et de discussions entre experts provenant notamment du MFFP et du MELCC. Les recommandations sont sujettes à évoluer en fonction du développement des connaissances. Pour les références, visitez afm.qc.ca/fiches-paf-bonifies.

Réalisée par : AFM Agence forestière de la Montérégie

En partenariat avec : Fédération des producteurs forestiers du Québec ; Conservation de la nature Canada ; Association forestière du sud du Québec

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:
Environnement et Changement climatique Canada / Environment and Climate Change Canada

Québec